

L'évaluation de l'UE « Exercice du Métier » dans le cadre du DU EEF parcours « Entrer directement dans les métiers des enseignants du 2nd degré et de CPE » se réalise par l'élaboration d'un **dossier professionnel réflexif**. Ce dossier s'appuie sur différentes expériences professionnelles significatives rencontrées durant l'année de formation en alternance dont l'analyse mobilise l'ensemble des contenus dispensés au sein des différents EC constitutifs de la formation qu'à suivi l'étudiant.

L'enjeu de ce travail réflexif est de permettre à l'étudiant fonctionnaire stagiaire de prendre conscience de ses compétences professionnelles en construction par une prise de recul par rapport à son expérience présente. Cette démarche enclenche le processus de formation professionnelle continuée tout au long de la vie.

Ce dossier sera l'objet d'une évaluation par le directeur de dossier, chargé de l'accompagnement du fonctionnaire stagiaire inscrit en DU EEF. Au cas où la note serait inférieure à 10/20, une double correction sera organisée par le directeur d'étude.

Si la validation de l'UE « Exercice du Métier » par l'étudiant fonctionnaire-stagiaire n'est pas obligatoire (mais recommandée) la réalisation et l'évaluation du dossier professionnel réflexif est nécessaire. Effectivement, un avis de la part du Directeur de l'ESPE Lille Nord de France est exigé par le Rectorat (employeur). Cet avis est émis à partir de l'évaluation du dossier (ainsi que du suivi d'assiduité à la formation) pour le jury de titularisation.

Attendus du dossier professionnel réflexif

Introduction

Celle-ci présentera le contexte du stage et les problématiques générales rencontrées durant cette année de formation en alternance.

Partie 1. Analyse réflexive d'une expérience « de classe » ou « d'établissement »*

1.1. Contextualisation et définition

Il s'agit d'expliquer dans quelles situations et pour quelles raisons cette expérience d'enseignement ou d'éducation a été choisie. Ce premier temps d'analyse permet de préciser la nature de l'expérience vécue.

Si l'expérience choisie doit relever d'une dimension pédagogique et/ou didactique, une grande liberté de choix est laissée. Cette expérience peut apparaître de manière récurrente ou ponctuelle, avoir lieu à différents moments du cours (ou d'actions d'encadrement éducatif), concerner des aspects spécifiques des programmes, des thèmes transversaux ou des grands enjeux éducatifs... Il est souhaitable qu'elle implique la mise en activité d'apprentissage des élèves.

1.2. Ressources et connaissances mobilisées

Quelles ressources humaines, pédagogiques, technologiques, numériques peuvent être sollicitées pour dépasser les problèmes repérés au cours de cette expérience ? Quels apports de connaissances scientifiques peuvent éclairer ces questions ?

1.3. Stratégies mises en œuvre et indicateurs choisis

Quelle démarche pédagogique et ou didactique est déployée pour dépasser les obstacles repérés ? Quels indicateurs (quantitatifs et ou qualitatifs) sont identifiés pour mesurer une évolution positive de l'expérience ?

1.4. Bilan

Quels ont été les effets de la stratégie mise en place ? Quelles en sont les limites et les perspectives pour d'autres types d'expériences de même nature ?

Partie 2. Analyse réflexive d'une expérience de travail en équipe

Par travail en équipe, il est possible de considérer des objectifs communs avec des collègues de l'établissement, avec des collègues inter-degrés ou inter-catégoriels (projet éducatif d'établissement, de classe, projet interdisciplinaire, liaison école collège, Bac +3/-3....), avec des objectifs ou des projets partagés avec des partenaires éducatifs (services sociaux ou de santé, périscolaire, culture, sport...).

- 2.1. Contextualisation et définition
- 2.2. Ressources et connaissances mobilisées
- 2.3. Stratégies mises en œuvre et indicateurs choisis
- 2.4. Bilan

Partie 3. Analyse réflexive de l'évolution des compétences de référence

Il s'agit ici de faire part de l'évolution des compétences professionnelles réparties selon 6 pôles du métier exposés dans le port folio numérique (plateforme Mahara). Il est demandé au stagiaire de montrer en quoi certaines d'entre elles ont évolué. La manière de présenter ces éléments est libre. Au fil du dossier, le candidat pourra aussi référencer les compétences du référentiel publié au Bulletin Officiel du 25 juillet 2013¹

Bibliographie et sitographie

Connaissances mobilisées et ressources complémentaires d'intérêt pour aller plus loin

Annexes

Il est souhaitable d'utiliser des éléments du portfolio numérique afin de partager des éléments de justification de la partie 3.

Une indexation des compétences mobilisées permettra de repérer les pages dans lesquelles chacune a été justifiée

Mise en forme

Le dossier sera composé de 30 à 40 pages (hors annexe) avec la police suivante : Times 12 - Interligne 1.5 - Marges 2 cm.

Par annexe, on entend tout document (texte, tableau, graphique, lien vers une ressource numérique, auditive, visuelle...) dont la prise de connaissance n'est pas nécessaire pour la compréhension et l'appréciation correctes du corps du texte.

Une page de garde standard sera diffusé par l'ESPE et disponible sur le site de l'ESPE

* Les expériences d'établissement concerne davantage la mention « Encadrement éducatif ».

Le rendu de dossier professionnel réflexif

Le dossier professionnel réflexif devra être déposé dans les délais imposés et selon la procédure ad hoc (cf le document « Modalités des rendus et dates ultimes de remise des travaux ») pour être considéré comme rendu.

IMPORTANT : *Le dépôt dans les délais et selon les modalités ad hoc sur l'espace numérique de travail de l'ESPE est obligatoire. Rappelons qu'il n'y a pas de session 2 en DU EEF.*

Le manuscrit devra par ailleurs être rendu en version papier et numérique (.odt ou .doc) au directeur de dossier. Ce rendu ne tient pas lieu de modalité de dépôt.

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

Critères de notation

Critères	Description
Pertinence et justification du choix de la problématique	Inscription du travail dans les dimensions professionnelles et institutionnelles, exploitation de l'expérience personnelle
Connaissances et ressources mobilisées	La littérature professionnelle est majoritaire, la littérature scientifique est une plus value
Méthodologie et démarche suivie pour éclairer la problématique et présenter des éléments de réponse à la question	Apports des connaissances et ressources professionnelles, de l'expérience personnelle
Qualité de l'exploitation de ce travail à visées professionnalisantes	Inscription dans un cadre professionnel et institutionnel
Clarté et qualité de présentation du travail	